



Rétraction contrat de vente

Par **ziegler philippe**, le **27/09/2008** à **18:09**

Ai signé un contrat d'achatle 9/09 pour me faire installer un système de chauffage,

Après visite des instalateurs,il s'emblerait qu'ils ne puissent pas l'installer
comme convenue.

puis je me rétravter sur le bon de commande et de pose?